ELUS LOCAUX : EXERCER ET PILOTER SON MANDAT

Déontologie et prévention de la corruption : repérer, prévenir et signaler

Une subvention accordée à une association présidée par un proche. Un fournisseur qui offre une invitation. Un agent qui hésite à signaler ce qu'il a vu. Les situations à risque naissent rarement d'une intention frauduleuse : elles viennent d'habitudes anciennes et de circuits de décision mal tracés. Cette journée de 7 heures pose le cadre déontologique applicable aux élus et passe en revue les atteintes à la probité avec leurs points de vigilance concrets. Elle installe ensuite les réflexes utiles au quotidien : tracer une décision sensible et savoir quoi faire d'un cadeau reçu ou d'une alerte transmise. Chacun repart avec une grille de repérage des zones exposées de sa collectivité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 860 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus locaux en début ou en cours de mandat ainsi que directeurs généraux et cadres associés à la préparation des décisions.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les principes déontologiques qui encadrent l'exercice d'un mandat local
- Distinguer les principales atteintes à la probité et les comportements qui y exposent
- Repérer les zones sensibles de la collectivité en matière d'achats et de subventions
- Appliquer les règles de conduite face aux cadeaux et invitations
- Organiser le traitement d'un signalement et la protection de son auteur

03 Programme détaillé

M1 Cadre déontologique du mandat local

- Ce que la probité engage pour un élu
- Principes de probité et d'impartialité attachés à la fonction élective
- Charte de l'élu local et obligations déclaratives selon le mandat
- Rôle du référent déontologue et des instances de contrôle
- Articulation entre responsabilité politique et responsabilité personnelle
- À retenir : La probité ne se juge pas à l'intention mais à la manière dont la décision a été préparée et tracée.

M2 Atteintes à la probité et zones exposées

- Reconnaître le risque avant qu'il ne se réalise
- Corruption et trafic d'influence dans la relation aux fournisseurs
- Favoritisme et détournement dans la commande publique
- Subventions et avantages consentis aux associations locales
- Recrutements et attributions de logements ou d'équipements
- Signaux faibles qui doivent déclencher une vérification
- Cas pratique : Analyse d'un dossier de subvention présentant plusieurs indices de proximité entre le demandeur et l'ordonnateur.

M3 Dispositif de prévention et signalement

- Passer de la vigilance individuelle au réflexe collectif
- Cartographie simple des risques adaptée à la taille de la collectivité
- Traçabilité des décisions et formalisation des arbitrages
- Conduite à tenir face à un cadeau une invitation ou une sollicitation
- Recueil d'une alerte et protection de la personne qui signale
- Sensibilisation des services et des partenaires
- Atelier : Chaque participant construit la grille de vigilance de sa collectivité et identifie trois points de contrôle à instaurer.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 860 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr